

Madame Cécile ARROYAS-PIQUET  
Monsieur Bachir ELKHALFI

*Candidats aux élections départementales 2021*

À  
*Association les amis du pont du Gard  
et de sa voie verte*

Madame Agnès SENICOURT  
Monsieur Franck Barost

Objet : Réponse à la lettre ouverte

Madame, Monsieur, chers adhérents de l'association,

C'est avec un grand intérêt que nous avons pris connaissance de votre lettre ouverte. Celle-ci soulève les points fondamentaux à prendre en compte si l'on veut réellement développer les mobilités douces sur le Canton et assurer la continuité des réseaux. Ce thème est abordé dans notre candidature qui est un projet pour le territoire, dans l'axe attractivité. En effet, nous considérons que le vélo est une solution aux défis de qualité de l'air, de sédentarité. Il valorise nos communes, booste l'économie, améliore le cadre de vie et le vivre ensemble. Il est un atout touristique majeur.

La démocratisation de l'usage du vélo concerne toute la société et exige des élus de s'y atteler avec conviction et c'est bien le sens de notre réponse. Au cours de la dernière décennie, les aménagements cyclables se sont multipliés. Aujourd'hui, on constate que les aménagements au niveau des routes départementales, des traversées d'agglomération, des ponts etc...n'ont pas tous été réalisés. Ce sont pourtant des investissements nécessaires pour permettre leur franchissement à vélo en toute sécurité.

Le vélo revêt des aspects si divers que les politiques publiques en sa faveur sont transversales et globales. Il doit donc faire partie de nos priorités. Aussi, si nous sommes élus, nous poursuivrons cet engagement pour le vélo en lien avec l'état, la région et les intercommunalités qui doivent maintenir leur implication et leurs efforts.

Permettez nous maintenant de vous apporter une réponse point par point aux questions sur lesquelles vous nous interpellez :

**1-Concernant le cheminement non finalisé de la Voie verte du pont du Gard :**

Les collectivités locales sont les seuls acteurs compétents pour gérer les voiries, chacune à leur niveau et assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures. En tant que conseillers départementaux, nous serons à même d'impulser un travail concerté au niveau politique et technique entre communes, intercommunalités, département, Région et associations locales, visant à étudier la réalisation et le financement de solutions. Votre association, sa connaissance du territoire, des enjeux pratiques et l'expertise de vos adhérents seront essentiels pour proposer des réponses pertinentes et efficaces.

**2-Le raccordement de la voie verte du Pont du Gard à l'ensemble des communes à proximité :**

De notre point de vue, la partie du vélo route conditionne fortement la réussite de l'itinéraire. Les communes traversées sont des points vitaux. En effet les communes sont les portes d'accès et sortie à partir desquelles on peut se déplacer à vélo de manière sécurisée pour aller au collège ou au travail mais aussi des points d'intérêt culturels et patrimoniaux. Ce raccordement

est essentiel pour que la voie verte soit un véritable support pour la mobilité quotidienne des enfants et des adultes de canton. Au-delà des communes, il faudra également travailler au raccordement des boucles vélo existantes comme par exemple la boucle de l'aqueduc créée par Nîmes métropole et pour la création de laquelle Mme ARROYAS-PIQUET élue sur la commune de Bezouce s'est déjà particulièrement impliquée. La connexion de cette boucle passant par Meynes, Bezouce, Cabrières etc... avec la voie verte du pont du Gard permettrait par exemple de découvrir une bonne partie de notre canton.

### **3- Le développement de la culture vélo et des services aux cyclistes :**

Comme vous le soulignez il nous paraît important de préciser que pour que le vélo soit un objet touristique attractif il est impératif de proposer des services adaptés aux cyclistes : hébergement, restauration, location de vélo, transfert de bagages, liens avec les offices de tourisme, commerces etc... nous avons bien compris qu'en accroissant l'activité vélo, nous pouvons faciliter le développement d'initiatives privées de qualité et donc développer la marque accueil vélo. En ce sens nous nous rapprocherons de Gard Tourisme, délégataire de la collectivité départementale, responsable du déploiement et de l'octroi du label Accueil vélo afin d'inciter, d'animer et de promouvoir de nouvelles initiatives privées permettant de développer le label. En termes de promotion, nous veillerons à ce que les boucles cyclo et la voie verte soient intégrées dans l'application mobile départementale « Rando Gard », déjà téléchargeable. Concernant les investissements à réaliser pour mettre à disposition des bornes de réparation vélo, des bornes de recharge pour VAE, des points d'eau etc... Nous pensons qu'il y a lieu de développer un projet ambitieux de Beaucaire à Uzès que nous pourrions impulser et porter avec les élus des cantons adjacents concernés. Dans la mesure où les collectivités locales (département, communes, intercommunalités) sont les principaux financeurs des politiques cyclables, nous nous engagerons à ce que ce dossier soit inscrit dans le programme d'action pluriannuel de manière à solliciter des cofinancements de la région et de l'Europe qui favoriseront l'aboutissement positif de ce projet et la réalisation concrète de ces investissements.

### **4 – Rebâtir le dialogue avec les usagers cyclistes et leurs représentants**

Le développement de la pratique du vélo nécessite que les itinéraires cyclables, les services vélo et l'incitation à la pratique soient cohérentes. Ce qui sous-tend une bonne coopération entre les différents acteurs du territoire, c'est-à-dire les pouvoirs publics, les acteurs privés et les associations de cyclo et les administrés. Nous veillerons à ce que l'incitation financière à s'engager dans le ou les projets qui seront développés concerne toutes les parties prenantes. Des rencontres permettant une réelle concertation entre tous les acteurs du vélo favoriseront la transversalité des liens entre tous et en particulier entre les collectivités qui parfois peinent à communiquer. En tant que conseillers départementaux impliqués, nous jouerons un rôle d'animation essentiel pour coordonner la politique vélo sur notre territoire. Nous veillerons à ce que des réunions régulières soient organisées, qu'il y ait des comptes rendus partagés. C'est un travail de co-construction que nous souhaitons voir se développer avec d'une part l'implication des collectivités maîtres d'ouvrage, les élus, les socioprofessionnels et le tissu associatif local. En tant que conseiller départementaux nous nous engagerons à impulser une véritable animation des démarches partenariales du territoire.

### **5 – Un vote sur l'itinéraire de traversée du site par l'ex RD 981 :**

Notre vision de la politique cyclable s'inscrit dans une démarche environnementale pour encourager le développement durable, réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'utilisation des modes doux. Nous serons très attentifs à prendre en compte les spécificités environnementales des milieux à proximité du Pont du Gard. Cela se traduit en effet par le

choix du tracé et la possibilité qu'il s'intègre dans la dimension paysagère des aménagements. Les élus actuellement aux affaires disposent sans doute des éléments permettant d'étayer une réflexion et un argumentaire pouvant justifier une prise de position en réponse à la question que vous soulevez. Ce n'est pas notre cas à ce jour. Il est bien évident que si nous sommes élus nous serons alors en situation pour mettre à l'ordre du jour du CA de l'EPCC cette question.

En tant que candidats nous vous remercions de nous avoir permis de nous exprimer sur notre conception des enjeux de développement liées aux mobilités douces sur le Canton de Redessan. Votre observation des pratiques et vos justes remarques doivent être prises en compte pour orienter les investissements à venir. Nous pensons que le département aura intérêt à conduire une évaluation de sa politique cyclable afin de mieux appréhender les fréquentations réelles des itinéraires et les retombées économiques qui en découlent. Mais au-delà mener une réflexion et des actions concrètes favorisant la mobilité des publics scolaires. Enfin concernant l'intermodalité, les touristes accédant en train à notre territoire doivent pouvoir combiner leur déplacement avec un autre mode de transport comme le vélo. Dans le cadre des aménagements ferroviaires en cours, il nous paraît nécessaire de prendre en compte cette dimension de cyclotourisme. Alors pourquoi ne pas imaginer un wagon spécialement dédié à l'embarquement des vélos au moins entre mai et octobre ? L'installation d'un stationnement sécurisé type abri vélo aux abords des gares ?

Vous l'aurez compris au travers nos réponses, nous nous engageons à promouvoir la pratique du vélo et à soutenir l'usage du vélo sous toutes ses formes. Le vélo s'adresse à tous, aussi bien les jeunes que les seniors. C'est un moyen de transport pour aller au collège ou au travail mais c'est aussi un outil de loisir. Si nous sommes élus, nous démontrerons notre volonté en intégrant nos propositions dans la délibération de l'assemblée départementale sur le « schéma cyclable ». Il s'agit d'un document stratégique fondateur qui fixe les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour développer l'usage du vélo.

Enfin, nous reviendrons prochainement vers vous afin de vous proposer un temps d'échange au cours duquel nous pourrions faire connaissance et reparler plus précisément des différents aspects évoqués au travers de notre lettre de réponse.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers adhérents de l'association des amis du pont du Gard, L'expression de notre parfaite considération.

Cécile ARROYAS - PIQUET



Bachir El Khalfi

